

Interstices

La question n'est pas de savoir combien de temps vous allez rester là où vous êtes, ou si vous vous apprêtez à en partir - tout au long de votre vie ce sera la même histoire : le lieu dans lequel vous vivez est vivant, et vous faites partie de sa vie. Quelles sont alors vos obligations à son sujet, quelle est votre responsabilité vis-à-vis du fait que ce lieu vous accueille et vous nourrit ?

Qu'est ce que vous allez faire concrètement pour lui rendre la pareille ?

Peter Berg 1986

Belle-Ile-en-Mer témoigne de problématiques environnementales et écologiques qui touchent aujourd'hui l'ensemble de la planète. Son insularité, sa biodiversité endogène, en font un laboratoire - planétaire - propice à l'expérimentation.

Nous proposons de comprendre ce contexte et de révéler ses potentiels. Pas de masterplan ou de stratégies hors sol, mais plutôt une série de tactiques situées, souples, malléables, capables d'évoluer dans le temps. Nous ne sommes pas visionnaires, nous proposons des outils plutôt que des solutions, des processus plutôt que des résultats.

Loin d'une vision anthropocentrée où toute architecture serait vouée à être habitée par les humains, nous cherchons les interstices, les creux dans lesquels nous pouvons inviter d'autres vivants, en partant de la plus petite échelle.

Interstice : Lat. interstitium, de inter, entre, et stare, se tenir, être / se tenir entre

L'interstice se lit à travers une lecture double : sa dimension spatiale, de la faille à la limite, de la ruelle à l'épaisseur d'une charpente, et une dimension temporelle, de l'attente d'un bateau à celle de la pluie qui passe, de la marée quotidienne à la montée des eaux. Elle se définit à plusieurs échelles que nous imaginons décliner dans l'ensemble du projet. Si la notion de limite définit une frontière entre deux mondes parfois hermétiques l'un à l'autre, nous aimerions le penser comme un lieu de rencontre plutôt qu'une coupure, à épaisseur variable. A la plus petite échelle, les limites entre deux sols, ou entre deux jardins pourraient accueillir le vivant, voire le sauvage. La fine interstice entre une rue piétonne et le seuil d'une maison pourrait laisser pousser des roses trémières. L'interstice entre le marché et la voie carrossable déploie une épaisseur ensauvagée. Les interstices entre les champs pourraient devenir des haies mortes, et des chemins poreux. Ces multiples cohabitations sont à mesurer à chaque échelle, à chaque intervention.

Comment retrouver des lieux de partage entre les habitudes humaines et celles du monde sauvage et non-humain ?

Comment valoriser ces espaces de rencontres à la lisière entre les mondes des différents vivants ?

Comment éveiller les consciences et les engagements de l'ensemble des habitants de l'île sur le soin aux vivants ?

Prendre soin

Nous cherchons à prendre soin du milieu existant et de son écosystème, de son architecture et de ses différents habitants. Cet engagement nous invite à regarder l'existant comme un terrain aux multiples potentiels. Elle suggère aussi une négociation avec ses

vivants. Prendre soin signifie entretenir, réparer des architectures existantes, pour les rendre habitables demain.

Faire avec

Notre démarche cherche à intervenir là où c'est nécessaire, sans superflu.

Les interventions sont ponctuelles et limitées par leur propre nécessité, parfois par ajout (réhabilitation, extension), parfois par soustraction (démolition partielle, désartificialisation...), dans une grande économie de moyens. Chaque projet est pensé dans une temporalité longue, capable d'évoluer avec ses usages, ses habitants, ses aléas. La structure de l'extension du FAM et la toiture de l'embarcadère proposent une grande malléabilité des usages, des plus planifiés aux plus spontanés. Cet engagement de faire avec nous amène à envisager la montée des eaux comme un aléa climatique majeur, qui modifiera largement les manières d'habiter le Palais. Loin de chercher à ériger un mur de protection pour oublier cette réalité, nous imaginons plutôt faire avec, habiter différemment les structures existantes. Nos interventions sont alors volontairement légères et souples, elles peuvent s'adapter à ces aléas, être déplacées et utilisées ailleurs, comme par exemple la passerelle le long du quai Gambetta, ou le sol de l'embarcadère.

Ensauvager

Des interventions ponctuelles permettent de suggérer un ensauvagement graduel du Palais, pour inviter à une coexistence, et laisser place au non-humain. A chaque intervention se tisse une relation renouvelée avec le vivant en lien avec son échelle. A la micro-échelle, les pieds des bâtiments sont ensauvagés, les chemins, des berges sont renaturées, pour laisser vivre rongeurs, insectes, passereaux. A petite échelle, l'embarcadère accueille des oiseaux dans l'épaisseur de sa toiture, la place de la République retrouve son sol pour laisser pousser ses plantes endogènes sous l'asphalte, y inviter des insectes. La halle abrite des oiseaux sous son auvent, des araignées dans sa charpente. le FAM laisse grimper des plantes à ses pieds, des chauve souris profitent de ses combles. A plus grande échelle, les bois, les friches deviennent des réserves, les champs déploient des limites vivantes, accueillent une biodiversité grandissante, avec des chevreuils, renards, reptiles, abeilles, etc.

Autant d'interventions à décliner ailleurs, à calibrer selon le lieu et ses vivants.

Laisser faire

Nous considérons le temps long comme un outil pour déployer le projet : nous imaginons les conséquences d'un geste minime sur un territoire plus vaste. Les vivants trouveront leur place que nous ne pouvons leur assigner. Les fougères, la bourrache des dunes, la patience des rochers, pousseront là où le milieu leur est propice. Les escargots et les cormorans s'installeront dans des abris à leurs échelles, dans les anfractuosités, les creux, les interstices. Nous ne cherchons pas à tout maîtriser, mais plutôt à suggérer des scénarios désirables, tout en laissant place à l'imprévu. Comme autant de rêves réalistes, nous nous engageons dans le siècle à venir, en imaginant d'autres manières d'habiter, frugales, désirables et joyeuses.

Fiction

“Ces accords qui traduisent un bon voisinage chez les oiseaux, ces accords qui témoignent d’une aventure collective réussie m’invitent à présent à mobiliser un autre terme, musical à nouveau : celui de partition. (...) Et à nouveau, le sens s’élargit, ici se dédouble : la partition est d’une part, ce qu’écrit le chœur musical qui compose avec des chants et, d’autre part, ce qui décrit l’opération de division de l’espace en des territoires différenciés - avec cette précision que le terme a perdu aujourd’hui son sens de division au profit de “partage”. Cette heureuse dualité sémantique de la langue française, le fait qu’un même terme, celui de partition, désigne à la fois une composition musicale et une façon de répartir, de partager des lieux, ouvre alors à une double dimension de l’habiter, une dimension à la fois expressive et géopolitique, indissociablement. Les territoires dessinent des réseaux de territorialités sonores.” Vinciane Despret, *Habiter en oiseau*, p.169.

Loin de vouloir surimposer une vision unique, nous proposons un regard pluriel, une habitation multiple de Belle-Ile, en considérant tout autant les humains que les non-humains, dans ce territoire partageable. A l’image d’une partition musicale, les limites deviennent des coutures plutôt que des ruptures. Elle imagine les multiples manières d’habiter ensemble dans un tissu existant, comme autant de croisements d’habitudes. Hybridation entre le nid des hirondelles et l’abri des humains, intersection entre les roses trémières et le cycliste. Ces croisements nous invitent à considérer ce qui est déjà là comme un terrain fertile à ces coexistences, en s’attachant à ses éléments tangibles, permanents : le sol, la façade et la toiture. Ils produisent tous le même accueil : abriter et protéger les vivants. Ces trois éléments représentent autant de potentiels qui lient notre démarche à l’échelle du Palais par des interventions parfois minuscules, par des gestes acupuncturaux qui irriguent l’ensemble de Belle-Ile-en-mer.

Si les interventions proposées suggèrent une forme d’habitation humaine, elle n’en reste pas moins un lieu partagé, et bricolé par tous-tes. Ils deviennent un lieu commun, partagé entre les espèces, là où les habitudes se forment et se répètent. On y vit, on s’y arrête - en dessous, dedans, au-dessus, et on y revient.

Nous cherchons à construire un récit collectif du vivant, avec ses multiples voix. Ce récit se raconte dans le temps long, au gré de plusieurs temporalités parallèles, des jours aux marées, des saisons aux années.

Au pied des bâtiments, le long des rues, au coin des places, le vivant se glisse tout autour de nous.

Si nous avons construit sur un territoire commun, il est maintenant nécessaire de prendre soin, de restituer ce qui a un jour, été retiré.

Le bitume disparaît petit à petit pour laisser place à la mousse et aux brindilles, les animaux s’y nichent, s’y arrêtent. Dans quelques temps, il sera nécessaire de déplacer l’étale du marché d’été, un jeune arbre s’est enraciné là où nous nous installions autrefois. Aujourd’hui nous marchons et vivons ensemble, en laissant de la place à chacun-e. La renouée maritime pousse devant le seuil de la maison, et les huitres sauvages s’accrochent autour de la structure de l’embarcadère. Sans chercher à les maîtriser, à les contrôler, nous partageons ces territoires changeants, en laissant les choses se faire, en laissant le vivant métaboliser.

Avec le temps, le sol a changé, moins lisse, plus dense, il varie selon ses besoins. Le hérisson rentre chez lui sans être arrêté par une route. Les clôtures lisses sont tombées. Entre le voisin et moi, nos haies sèches abritent des grenouilles. Les lézards prennent le soleil le long du mur en pierre sèche. Qui d’autre vit maintenant ici ? Nous croisons parfois des lièvres.

La montée des eaux aussi, a modifié la nature des choses, les dalles ont été quelque peu englouties par la mer. Il faut parfois savoir s’adapter. Un banc, des bottes, on ne laisse plus traîner les cartons par terre. Un jour, l’embarcadère sera plus haut, nous quitterons le rez-de-chaussée pour s’installer au premier étage. Le sol d’autrefois, un asphalte lisse, est jonché d’huitres et de coraux.

Avant de prendre le bateau, sous le sol en bois strié de l’embarcadère, la couleur glaz change de nuances à chaque vague. Le bruit des vagues contre le brise lame se superpose à celui des oiseaux.

Dans la toiture, l’hirondelle rustique fera son nid, la mousse son tenant, et je m’y abriterai. Sous la pluie, la halle de marché nous accueille pour manger des pousser-pieds, le chat longe le mur pour récupérer les restes, au sec lui aussi.

Interventions

1/ Ensauvagement

Plusieurs manières de vivre le biotope de Belle-île se superposent et interagissent. Loin de chercher à les séparer, nous proposons plutôt de les faire exister ensemble sans hiérarchie. L'élevage et le maraîchage permettent une certaine autonomie alimentaire qu'il nous apparaît important de renforcer.

L'agriculture fourragère est encore trop peu utilisée dans le secteur de la construction et de la transformation de l'existant. Le chanvre et la paille gagneraient à être cultivés sur l'île pour mieux accorder architecture et richesse biologique en réduisant le coût et l'impact carbone lié à l'importation de matériaux. Dans une stratégie d'ensauvagement, les limites du tissu parcellaire deviennent des interstices accueillant la biodiversité. Dans un premier temps, certaines routes secondaires sont désimperméabilisées, les limites sont dessinées par des haies mortes, capables d'accueillir le vivant. Dans un second temps, l'ensauvagement se déploie, tout en conservant les champs et les accès sur terre battue pour les outils des agriculteur·ices. Certains prédateurs - des fouines, des blaireaux, des renards - pourront être introduits avec parcimonie sur l'île afin d'éviter les pertes causées par la petite faune sauvage sur les cultures. Cette stratégie d'ensauvagement pourrait aussi prendre place au sein de petites propriétés privées, afin d'amener le vivant à toutes les échelles, de la place publique au jardin privé.

2/ Embarcadère

Depuis l'arrivée en bateau, on aperçoit une grande toiture, dessous des silhouettes qui s'y abritent. Suite au déplacement du quai de marchandises sur le quai Fouquet, les voitures prêtes à embarquer s'alignent le long du quai Bonnelle et libèrent ainsi le quai Arcadie. Les piétons se rassemblent sous une grande toiture, comme un abri généreux accueillant des usages malléables, dès l'arrivée au Palais. Une structure en caissons de bois permet de libérer les points porteurs, soit l'impact sur le sol marin et le brise-lame. Elle accueille des usages multiples : s'abriter du crachin ou de la canicule, attendre un bateau, regarder le lever du soleil, passer aux toilettes publiques, accueillir un fest noz, ou un dîner de plaisanciers, etc. D'autres vivants y cohabitent : dans son épaisseur, des oiseaux nichent, sous l'eau, des crabes s'y cachent. Avec la montée des eaux, la structure en caissons peut aussi s'adapter aux aléas climatiques, en glissant le long de ses poteaux.

3/ Marché d'hiver

Dans un premier temps, nous cherchons à prendre soin du bâti existant par une série d'actions simples : remplacer la chape de ciment par une dalle de béton de chanvre, laisser respirer le mur au Nord avec une isolation chaux-chanvre, retirer une bande d'asphalte sur le pourtour extérieur du bâtiment. Ces premiers gestes permettent d'assainir le bâtiment, d'accueillir le marché d'hiver et de laisser place au vivant dans un second temps. Les ouvertures d'origines sont retrouvées, afin de permettre une porosité sur le passage de l'hôtel de ville. Le déplacement du commissariat de police permet l'ouverture de la façade Est sur une petite place. Abrisée du vent, elle permet de s'arrêter au calme et de boire une bolée de cidre ou un café à l'abri. Les espaces de services (chambres froides, rangements, toilettes publiques) profitent de l'irrégularité de la forme pour s'installer dans ses anfractuosités. Un auvent est ajouté à la toiture initiale permettant d'abriter vivants humains et non humains : les oiseaux peuvent nicher dans

le creux de quelques briques retirées en toiture, tandis qu'au pied du bâtiment, des plantes vivaces poussent.

Le marché peut s'entendre dans la rue de l'Eglise, jusqu'au marché d'été en pleine saison. Les deux marchés sont alors pensés de manière complémentaire en fonction des saisons et des besoins de l'île.

4/ Marché d'été

Nous proposons de considérer la place de la République comme un laboratoire de l'ensauvagement, imaginé sur une temporalité longue. La place permettra d'articuler différents usages, du marché, à la place publique, limitant petit à petit l'accès à la voiture, favorisant les mobilités douces et les transports publics. Elle devient le support fertile d'un écosystème, éclairant la conscience des îliens et des touristes.

Dans un premier temps, une bande ensauvagée permet de définir une limite avec la voiture, créer une piste cyclable et renaturer ponctuellement le sol, afin d'observer ce qui pousse spontanément. L'avenue Carnot devient à sens unique, aux horaires sans marché, quelques voitures peuvent se garer ponctuellement. Dans un second temps, nous proposons d'élargir ces carottages, là où les plantes endémiques et les vivaces rustiques poussent le mieux. Le marché s'immisce sur cette place ensauvagée, qui retrouve un écosystème et accueille d'autres vivants, insectes, oiseaux, etc. Quelques arbres amènent de l'ombre, la place s'hybride avec un jardin, un écosystème prend vie. La montée des eaux fait partie de son évolution, qui sera capable de vivre avec ces aléas plutôt que de les combattre. Une passerelle construite en bois démontable permettra d'élargir le quai Jacques Leblanc, et de s'adapter à la montée des eaux pour s'accrocher à la façade des bâtiments existants.

5/ Gare routière

L'accès à la gare routière est un point névralgique du Palais pour favoriser les transports publics et la marche à pied. Le quai Fouquet est dédié au port de marchandises, accessible uniquement par ses usagers. L'ascension vers la gare routière devient une expérience particulière, mettant en valeur des points de vue et activités du port. Un funiculaire permet une ascension douce, découvrant petit à petit la vue sur l'écluse et les quais. Le sol existant au niveau bas est conservé avec ses plantes endémiques. Un escalier le long du mur existant permet d'accéder à une passerelle légère longeant le mur existant et la topographie, jusqu'à la route de Sauzon. Cette déambulation publique propose de contempler la vue sur le port, de s'y arrêter. La structure en bois de la passerelle n'impacte pas le sol existant et son écosystème, et permet de mettre à distance la voiture et le parking. Le vivant prend place dans cette épaisseur, laissée intacte.

6/ FAM

Le FAM est un projet centré sur le soin des personnes et de l'environnement bâti. Nous proposons d'imaginer une nouvelle épaisseur capable de créer des liens multiples avec le quai Gambetta, plutôt que d'ériger des remparts. En limitant les démolitions, la nouvelle structure s'adosse à l'existant et reprend ses volumétries, suivant un principe structurel poteau-poutre pour suggérer une malléabilité des usages dans le temps. Les deux premiers niveaux sont construits avec une structure préfabriquée en béton et sont dédiés au parking (33 places) pour désenclaver le centre. Le bâti ancien est isolé par l'extérieur en blocs de paille. Les étages supérieurs sont construits en bois : le deuxième

niveau est une école-garderie donnant sur une cour existante renaturée, les étages supérieurs sont des logements traversants où plusieurs appartements autonomes forment ensemble un grand appartement. Imaginées comme des habitats partagés par des personnes du troisième âge et des saisonnier-es, ces différentes générations prennent soin les unes des autres, de la petite enfance à l'âge avancé.

Le pied du bâtiment est renaturé et laisse pousser des plantes grimpantes le long de la façade. Les combles accueillent hirondelles rustiques et chauves-souris.

Avec cette même attention, nous imaginons pouvoir décliner une série de réhabilitations de bâtiments existants en considérant que tout objet bâti a droit à une seconde vie, prenant soin du tissu existant, pour révéler leurs potentiels et créer des logements.

Pistes

Cette légende analyse chaque composante du territoire de Belle-île-en-mer, pour proposer des pistes concrètes à des problèmes réels. Nous avons cherché des pistes ailleurs, dans d'autres contextes qui ont expérimenté ces différentes solutions. Elles permettent d'envisager de possibles évolutions à ces questions soulevées, auxquelles la réponse architecturale ne suffit pas. Ces thématiques transversales infusent tous les projets, à leurs échelles respectives.

Richesse biologique

Le biotope bellilois est unique. Il est absolument nécessaire de le préserver mais aussi de le développer en favorisant l'hybridation avec les habitats humains. Ceux-ci sont trop souvent une barrière qu'il s'agirait de rendre plus perméable. Selon nous, le vivant non humain gagnerait à être intégré à l'architecture dès la conception. C'est ce que nous avons essayé de faire au travers de gestes minutieux comme l'ajout d'un avant toit ou le carottage d'un sol bitumeux. Néanmoins, une prise en compte de cette nécessité par la commune en amont même de la conception pourrait être une piste. Aussi, Belle île et notamment Le Palais pourraient intégrer le vivant non humain au sein des règles du PLUi ayant un impact direct sur la richesse biologique comme par exemple le choix de matériaux, la matérialisation des limites parcellaires, la forme des toitures ou encore le pourcentage d'anfractuosités dans les murs.

Logements

Encore plus que sur le reste du littoral breton, trouver un logement à Belle-île pour les saisonniers ou les îliens est particulièrement compliqué. Pour éviter de perdre trop d'habitants, cette situation ne laisse souvent pour unique choix que de construire de nouveaux logements. L'artificialisation des sols anciennement agricoles est lourde de conséquences sur la biodiversité, la résilience et l'autonomie alimentaire. Il nous semble absolument nécessaire de faire pression auprès des instances régionales et nationales pour que l'île puisse être classée en "zone tendue". Ce critère permettrait aux maires de mettre en place des outils tels que l'encadrement des loyers, la régulation des locations de courte durée, la compensation ou la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, mais aussi la préemption ou l'expropriation des logements vacants. A l'échelle du Palais, plus de 257 logements pourraient ainsi être récupérés, réhabilités et loués en logements sociaux.

Une autre piste plus radicale serait celle déjà empruntée par l'archipel d'Åland en Finlande. Belle île ou Le Palais pourraient être le laboratoire de la mise en place d'une carte de résident obligeant toute personne voulant acheter un bien sur l'île à prouver qu'elle y a résidé au minimum les 5 dernières années. Cette carte pourrait être perdue après avoir vécu 5 années ailleurs entraînant l'obligation de la revente du bien.

Mobilités

Trois lignes de bus proposent une alternative à l'utilisation de la voiture entre avril et Novembre. Ces transports en commun bien que pratiques ne fonctionnent pas l'hiver obligeant nombre de foyers à acquérir plusieurs véhicules. Nous proposons d'adapter ce réseau en permettant aux bus de desservir Le Palais, Sauzon, Locmaria et Bangor ainsi que les lieux-dits principaux toute l'année. La liaison ponctuelle avec les lieux touristiques sur la côte serait assurée uniquement en haute saison. Il apparaît aussi nécessaire de désengorger les centres urbains en facilitant leur contournement mais aussi en multipliant les parkings d'entrée de ville. Au Palais, les parkings de la gare routière et du Glacis occupent déjà cette fonction. Avec la réhabilitation et de l'extension de FAM, nous proposons une réserve supplémentaire. Une partie de ces dernières sera destinée à du stationnement longue durée réservé aux îlien-es. Des petits bus à grande fréquence assureront le dernier kilomètre permettant notamment aux personnes vieillissantes de rejoindre le centre ville facilement.

Déchets

A Belle-île, la gestion des déchets est problématique : plus de 7200 tonnes de déchets ont été produits sur l'année 2020 dont un tiers durant la période estivale. La plupart est enfouie, d'autres sont exportés par bateau. Pourtant seuls les résidents permanents participent financièrement à la gestion des déchets en payant une redevance. Nous proposons de mettre en place un système de taxation des sacs poubelles selon un système pollueur / payeur incitant au tri sélectif et au recyclage. Ce système a déjà porté ses fruits en Suisse où la part des déchets ménagers incinérés a été réduite de 40% entre 2011 et 2012, alors que sur la même période, la collecte de papier, de carton et de verre a significativement augmenté. Ces sacs seraient en vente dès la montée sur le bateau et un peu partout sur l'île. La décharge sauvage ou l'abandon de déchets seraient soumis à des amendes revues spécialement à la hausse.